

Politique canadienne

La politique canadienne encourageant la négociation de mesures de désarmement et de contrôle des armements est décrite à grands traits dans la brochure intitulée *Politique étrangère au service des Canadiens*, dont voici un extrait:

Durant les années 70, c'est par le moyen d'accords sur le contrôle et la limitation des armements qu'on peut espérer arriver à un certain progrès vers le désarmement et la fin de l'escalade aux armés. Il va sans dire que le désarmement général et complet demeure le but ultime de la politique canadienne comme de celle des Nations Unies.

Au cours de ces années, le Canada devra assigner une haute priorité aux efforts pour freiner la course aux armements nucléaires et classiques, car c'est la clé de la sécurité du pays et de son environnement. Le Canada ne devrait pas se contenter de laisser aux grandes puissances nucléaires l'exclusivité de déterminer le rythme du progrès en matière de contrôle des armements. Au contraire, il faudrait qu'il poursuive ces objectifs avec ténacité et imagination
